

## Avis publics



### DEMANDE DE DÉMOLITION D'IMMEUBLE

**AVIS** est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, que le comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement tiendra une séance publique le **26 mai 2025, à 18 h 30**, à la salle du conseil située au 5650, rue D'Iberville, 2<sup>e</sup> étage, en la Ville de Montréal, afin de statuer sur la demande d'autorisation de démolir le bâtiment situé à l'adresse suivante :

**6308 à 6312, rue De Lanaudière**

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, chapitre A-19.1) et au *Règlement régissant la démolition d'immeubles* (RCA-6), **toute personne qui veut s'opposer à la délivrance d'un certificat d'autorisation de démolition doit**, dans les 10 jours de la publication de l'avis public (**au plus tard le 19 mai 2025**), faire connaître son opposition motivée par courriel à l'adresse suivante [greffe-rpp@montreal.ca](mailto:greffe-rpp@montreal.ca) ou par courrier à l'adresse suivante :

**Secrétaire d'arrondissement**  
**Arrondissement de Rosemont – La Petite-Patrie**  
**5650, rue D'Iberville, 2<sup>e</sup> étage**  
**Montréal (Québec) H2G 2B3**

Fait à Montréal, ce 9 mai 2025

Arnaud Saint-Laurent, OMA  
Secrétaire d'arrondissement

#### Certificat de publication

Je, soussigné, Arnaud Saint-Laurent, secrétaire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, certifie que j'ai publié l'avis ci-dessus à la date et de la façon suivante :

- Affichage au bureau d'arrondissement en date du 9 mai 2025  
et
- Publication sur le site internet de l'arrondissement en date du 9 mai 2025

Fait à Montréal, ce 9 mai 2025

\_\_\_\_\_  
Secrétaire d'arrondissement

